

# Compte-rendu du 3ème conseil d'école

jeudi 29 juin 2017 – de 18h à 20h

## Membres du conseil

Présents :

- Mairie : M. DECOURTRAY (adjoint), M. SAINT-MARTIN (adjoint)
- parents d'élèves : Mme GOSSEAU, Mme BLONDEL, Mme DROCOURT, Mme CHRISTOPHE, Mme DEBRUX
- enseignants : Mme LONZA, M. ROLET

Excusés : M. le Maire, M. LESAGE (enseignant)

\* \* \* \* \*

M. Rolet explique qu'une grande partie du conseil sera consacré aux échanges sur le projet de rythmes scolaires. Le conseil devra se mettre d'accord sur une position qui sera discutée le lendemain en conseil municipal.

## 1. Effectifs pour la rentrée et répartition des élèves

L'ensemble des familles désireuses d'inscrire leur enfant ont été reçues individuellement à l'école. Les échanges ont été sereins et constructifs. L'accueil des TPS à l'école est un projet qui doit être envisagé de manière à être profitable à l'enfant. La scolarisation précoce est un projet éducatif et pédagogique qui peut être bénéfique, mais pour un enfant non préparé peut se révéler une expérience difficile dans une classe multi-âges comme la nôtre.

L'ensemble des familles reçues a compris et validé ce point de vue. S'appuyant sur le document « *L'accueil des deux ans, Les conditions de scolarisation* » diffusé par l'Académie de Lille, l'équipe enseignante a défini un cadre d'accueil des TPS, en particulier la limitation des effectifs à 25. Aucune famille n'a exprimé de difficultés.

Pour les années à venir, le conseil d'école suggère que :

- M. le Maire procède à l'inscription des élèves, lorsque les familles en font la demande. L'utilisation de *Base élèves* pourrait faciliter les échanges avec l'école.
- Le directeur procédera ensuite à l'admission des élèves. L'équipe enseignante s'adaptera au nombre d'élèves inscrits par M. le Maire en proposant une répartition adaptée.

### Répartition des élèves prévue pour la rentrée 2017 :

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
3	7	6	8	11	4	7	9	13
24				22			22	
Classe de Mme Lonza				Cl. de M. ROLET			Classe de M. LESAGE	

Toutes les familles nouvelles (ayant un enfant entrant en classe avec Mme Lonza pour la première fois) ont été invitées pour une réunion d'informations ce vendredi 30 juin 2017. A cette occasion, un livret leur sera remis (voir en annexe) afin d'accompagner au mieux les familles dans cette étape importante.

## **2. Discussion et proposition d'organisation de la semaine d'école à partir du sondage « rythmes scolaires »**

Une longue discussion entre les différents partenaires a montré la difficulté d'avoir une vision objective des rythmes scolaires et de la conduite à tenir à l'avenir.

D'un côté, l'équipe enseignante affirme que les 5 matinées d'école se sont avérées efficaces pour le travail des élèves. D'un autre côté, les semaines peuvent paraître longues pour certains enfants dont les parents travaillent.

Nous constatons qu'un changement de rythme affecté uniquement à l'école, (et non au monde de l'entreprise simultanément) rend la réforme peu efficace, puisque c'est le rythme des parents qui continue de s'imposer aux enfants.

Les membres du Conseil, malgré une réticence sur la courte échéance avec laquelle de nouveaux horaires vont s'appliquer, préfèrent à une grande majorité (6 voix contre 1) confirmer les résultats du sondage renseigné par les familles (voir la délibération).

Ce sondage donne une grande majorité des familles (64%) favorable au retour à la semaine de quatre jours.

Les horaires d'école pourraient, si la dérogation est acceptée, redevenir ceux connus précédemment (avant la réforme) :

jour	lundi		mardi		jeudi		vendredi	
matin	8h30/11h30	3h	8h30/11h30	3h	8h30/11h30	3h	8h30/11h30	3h
après-midi	13h30/16h30	3h	13h30/16h30	3h	13h30/16h30	3h	13h30/16h30	3h
	Nbre d'heures de classe	6h	Nbre d'heures de classe	6h	Nbre d'heures de classe	6h	Nbre d'heures de classe	6h

## **3. Fête de l'école**

De nombreux parents, l'équipe municipale également, ont particulièrement apprécié la qualité du spectacle de l'école cette année. L'idée d'un projet unique pour les trois classes, mêlant jeux de scène, chant, orchestre a beaucoup plu. Les costumes et le décor ont également retenu l'attention.

Cela encourage l'équipe enseignante, qui a félicité l'ensemble des élèves pour leur comportement exemplaire durant les préparatifs, les répétitions et la représentation finale.

La formule de la journée a plu à tous. La création d'une APE à la rentrée pourrait permettre une gestion intégrale de l'événement (repas, kermesse, buvette).

Mme Gosseau présente les comptes (incomplets) de l'événement. En attendant la facture du brasseur, la fête est pour l'instant bénéficiaire de 3221,48€.

#### **4. Bilan des actions et projets menés** (abordé très rapidement)

Semaine de l'écomobilité : notre école a fini 2ème du classement régional.

Au-delà du classement, cette semaine a été une belle expérience. Beaucoup de familles ont fait des efforts pour limiter l'usage de la voiture. Le pédibus était une expérience originale (à renouveler?).

Nous avons apprécié le calme d'une école sans parking, d'autant plus que la météo a été très favorable.

Sorties : Mme Lonza a souligné la qualité de l'animation proposée par le CPIE de Le Quesnoy. Certains enfants ont eu un peu froid, mais la matinée s'est bien déroulée.

M. Lesage a accompagné sa classe à Dunkerque, à la rencontre des correspondants. Mme Gosseau a souligné la plus grande capacité à marcher des élèves de Dunkerque. Les familles de la campagne privilégient-elles trop la voiture pour leurs déplacements ?

La classe de M. Rolet a pu visiter Arras, en compagnie des correspondants. C'est très intéressant de pouvoir échanger avec des élèves vivant dans des milieux si différents. (L'école des correspondants compte 345 élèves!).

#### **Projets à venir** :

Cueillons la nature : lors d'un conseil précédent, nous avons manifesté notre intérêt pour cette opération. Toutes les classes de l'école participeraient au projet à la rentrée 2017. Les élèves bénéficieraient de 6 livraisons de fruits chaque trimestre, du ramassage et pressage de pommes dans un verger partenaire, d'une animation sur le compostage, d'une représentation du spectacle « Lorsque le vent souffle ».

Mme Mazzocco a expliqué que sa récolte n'était pas garantie cette année, du fait des gelées d'automne. Mais nous avons trouvé un autre verger partenaire et une possibilité de livraison proche.

L'inscription est confirmée par le conseil. M. Rolet se charge de renvoyer le bon d'inscription à la Maison du Parc Naturel Régional.

Classe verte d'automne : M. Rolet confirme sa volonté d'emmener sa classe en séjour découverte si possible à l'automne. Un contact a été établi avec le centre Amaury de Raismes. Le budget à prévoir avoisine les 3500€.

Pour le financement, il est envisagé un partage en trois :

- un tiers pris en charge par les familles (45€, payables en plusieurs fois)
- un tiers pris en charge par la mairie et les Canailoux
- le tiers restant à la charge de la coopérative scolaire.

Une demande de devis a également été adressée au Bol Vert de Trélon.

En cas de financement difficile, M. Rolet pourra partir avec ses élèves au gîte de groupe d'Anor, lieu qu'il connaît bien pour y avoir déjà organisé plusieurs classes vertes.

## **5. Coopérative scolaire**

Le compte présentait un solde positif de 2549,45€ le 1er juin.

Un état précis des comptes sera mis dans le tableau d'affichage de l'école.

## **6. Travaux effectués et à venir**

La municipalité a changé l'intégralité des toilettes de l'école durant cette année scolaire. Un évier a été installé dans le coin peinture à l'étage.

L'ensemble des locaux de la maternelle (classe, hall, toilettes, dortoir) va être remis en peinture durant les vacances scolaires. La salle des fêtes (qui sert de cantine) est également repeinte. La toiture de l'école va être changée après le 7 juillet.

Une aire de jeux va être installée sur le plateau sportif. Mme Lonza y accompagnera ses élèves de temps en temps.

## **7. Acquisition du nouveau matériel informatique**

La mairie a décidé d'équiper l'école de matériel informatique neuf, selon la commande des enseignants : 2 TBI (tableaux blancs interactifs), 12 tablettes, 2 ordinateurs, 1 appareil photo, 1 imprimante couleurs... pour un montant total de 12000€, dont ¼ sera pris en charge par la municipalité (le reste ayant pu être subventionné).

Le matériel sera installé durant la 2ème quinzaine de juillet.

## **8. Questions diverses**

M. DECOURTRAY apporte les réponses à certains petits points soulevés :

- l'eau de la collation continuera à être prise en charge par la mairie.
- Manon pourra venir travailler le matin, le 4 septembre, jour de la rentrée, pour se faire connaître des nouveaux enfants et de leurs familles.
- La serrure du portillon du jardin sera dégrippée.
- Le portail de l'entrée principale sera fixé correctement, pour assurer un bon fonctionnement du mécanisme de fermeture.
- La question de l'évacuation de l'eau au niveau de ce portail (les jours de pluie) sera étudiée.